

Regroupement familial : l'histoire du décret qui a détruit la France



Regroupement familial : l'ahurissante histoire du décret criminel qui a détruit la France

C'est le 29 avril 1976 que **Valéry Giscard d'Estaing** et **Jacques Chirac** autorisaient par décret les travailleurs immigrés à faire venir leur famille.

La démographe Michèle Tribalat nous rappelle qu'entre 1955 et 1975, la population étrangère en France a doublé, pour atteindre 3,5 millions. Des familles arrivent, plus ou moins dans la clandestinité, sans que cela pose de problème majeur. Mais tout va changer très vite.

L'histoire du regroupement familial n'est qu'une suite de

rebondissements et de décisions de court terme, sans que le peuple n'ait jamais été consulté et sans que les conséquences de long terme n'aient effleuré les esprits de nos décideurs. Mickaël Fonton nous retrace ces 45 années d'erreurs.

Quand Giscard d'Estaing est élu, en 1974, c'est la fin des Trente Glorieuses, la croissance ralentit et le chômage augmente.

Une circulaire du 5 juillet 1974 suspend l'immigration de nouveaux travailleurs immigrés et de leurs familles.

Mais parallèlement, le gouvernement souhaite que les étrangers déjà installés s'intègrent. C'est le fameux décret du 29 avril 1976 qui autorise le regroupement familial.

Après avoir renvoyé des légions de mineurs polonais, le gouvernement se découvre soudain une fibre humanitaire à l'égard de ses travailleurs étrangers.

Mais l'appel d'air est immédiat. C'est un rush inattendu vers la France.

« Très vite, la mesure humanitaire se révèle une catastrophe administrative », écrit Éric Zemmour dans le « *Suicide français* ».

« Nombre de logements insuffisant, services sociaux débordés, écoles submergées, les bidonvilles s'étendent. »

Raymond Barre, qui a remplacé Jacques Chirac à Matignon et prend la mesure du danger, met fin au regroupement familial par décret du 10 novembre 1977.

Mais le 8 décembre 1978, le **Conseil d'État**, encore lui, rend ce décret illégal. Le Gisti, Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés, a gagné.

Giscard capitule. Raymond Barre tente de contrer les juges et de sauver la situation par une loi. **Mais il n'obtient pas la**

majorité à l'Assemblée nationale !

La gauche est pour l'immigration, la droite chiraquienne fait vibrer la corde sensible. « C'est le bon cœur contre le cœur sec », dit Zemmour.

Et puis le patronat apprécie une main-d'œuvre peu exigeante. Zemmour poursuit :

« À la triade progressive, **insertion, intégration, assimilation**, on aura une immigration familiale de peuplement ». « **Un peuple dans le peuple.** »

Et c'est l'engrenage.

En 1980, le Conseil d'État, toujours lui, **légalise la polygamie** en autorisant les Africains à faire venir leur deuxième épouse.

En 1993, Charles Pasqua mettra un terme à cette possibilité.

Mais en 2005, on estime à 30 000 le nombre de familles polygames sur le sol français. Un chiffre qui a dû doubler depuis.

Toutes les tentatives pour freiner les flux migratoires vont échouer.

Refonte du Code de la nationalité, limitation du droit d'asile, expulsions des clandestins, suppression des aides sociales, mais rien n'y fait.

En 1990, lors des états généraux sur l'immigration à Villepinte, la droite et le centre concluent :

Fermeture immédiate des frontières, islam incompatible avec nos lois, social réservé aux seuls nationaux. Le FN ne disait pas mieux.

Mais en 1992, les **Accords de Schengen** imposent la libre circulation des personnes. C'en est fini des états généraux de

Villepinte.

En 30 ans, la réglementation aura été modifiée 12 fois, sans le moindre succès.

La gauche a gagné: « **L'immigration est une chance pour la France** » reste le postulat devenu incontournable.

La droite a capitulé : « **La France est devenue multiculturelle, multiethnique, multireligieuse** », dira le faux dur Nicolas Sarkozy, après avoir siphonné l'électorat FN en lui mentant.

C'est la capitulation générale. On enterre l'assimilation jugée archaïque, on renonce à la maîtrise de la langue française, à la connaissance de la culture française, aux tests ADN, aux expulsions.

Le regroupement familial devient un droit sacré.

Et en 2018, Emmanuel Macron signait le Pacte de Marrakech dans le dos du peuple français, un pacte onusien qui légalise l'immigration clandestine, accordant aux illégaux les mêmes droits qu'aux réfugiés.

À un an des élections, le même Macron tente de nous faire croire qu'il reprend en mains les dossiers brûlants de l'immigration et de l'islam, alors qu'il n'a cessé d'ouvrir plus largement les frontières. C'est le même scénario à la veille de chaque élection.

En 2019, il y a eu 450 000 entrées, visas longue durée, demandes d'asile, mineurs isolés, auxquelles il faut ajouter les clandestins. Preuve que Macron n'a aucune intention de freiner le tsunami.

Pendant près d'un demi-siècle ce ne furent que mensonges et trahisons. C'est un désastre et les élites restent encore les bras ballants, laissant le pays s'autodétruire.

Aujourd'hui, l'école républicaine est en chute libre. Comment enseigner dans une classe où se côtoient 30 nationalités ? Dans certaines cours de récréation où se mêlent 130 nationalités on ne parle même plus français !

Les natives ne font plus d'enfants.

En 2020, le solde naturel des naissances est de 85 000 nouveaux nés. Ce qui montre que l'immigration est cinq fois plus importante. Qui peut encore nier la réalité du Grand Remplacement dans les trente prochaines années ?

En 1930, l'Afrique comptait 130 millions d'habitants, 300 millions en 1960 et 1,2 milliard aujourd'hui. Les Africains seront 2,5 milliards en 2050.

Ce sont des centaines de millions de déshérités qui lorgnent sur l'Eldorado européen. Va-t-on se laisser submerger ?

Va-t-on accepter sans réagir de disparaître dans quelques décennies, comme ont disparu certaines civilisations incapables de se protéger ?

La passivité des élites qui détruisent l'avenir de leurs propres enfants est pour moi incompréhensible.

Pour Macron, l'immigration est une fatalité qu'il faut accepter. Il a capitulé avant même son élection.

En 2022, voter Macron, ce sera voter pour deux millions d'immigrés supplémentaires, avec les conséquences économiques et sociales funestes que l'on connaît.

Les mondialistes sont le cancer du pays.

Mais n'oublions pas la lourde responsabilité que portent les juges, en s'opposant systématiquement aux mesures de bon sens de certains gouvernements lucides qui pressentaient la catastrophe.

En diabolisant JMLP au lieu de l'écouter, nos élites ont détruit le pays.

Le virage à 180° qui s'impose ne se fera pas sans douleur.

Jacques Guillemain